



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E143167

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2024

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 500 157 425 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0051193

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 248365380001

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 248365380001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : MISIAK COUVERTURE

5 RUELE RUELE DU CIMETIERE
59360 NEUVILLY

Téléphone : 06 59 57 38 00

Portable : 0659573800

Site Internet : www.misiak.fr

E-mail : misiaktoiture@gmail.com

Responsabilité légale :

MISIAK GABRIEL CO-GÉRANT / MISIAK JÉRÉMY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	10/07/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	27/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	10/07/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.